

Estimation de taux de l'assurance contre le risque de maladie grave

Vous avez pris soin d'aider vos clients à se protéger financièrement dans l'éventualité d'un décès prématuré ou à mettre au point un programme de placement. Prenez maintenant le temps de discuter avec eux de l'assurance contre le risque de maladie grave.

Remettez une estimation de taux d'assurance contre le risque de maladie à tous les clients que vous rencontrez afin de les aider à protéger leurs programmes des conséquences financières d'une maladie grave couverte.

Voici des exemples de prime mensuelle que vous pouvez utiliser dans le contexte d'un échange sur les avantages de l'assurance PrioritéVie^{MC} de la Canada-Vie^{MC}:

Protection de 100 000 \$				
Âge à l'établissement	Homme, non-fumeur		Homme, fumeur	
	T10	T75	T10	T75
30 ans	29,79 \$	67,59 \$	40,32 \$	98,91 \$
40 ans	46,98 \$	104,13 \$	82,71 \$	169,38 \$
50 ans	99,72 \$	181,71 \$	238,68 \$	365,04 \$
55 ans	168,66 \$	224,01 \$	371,79 \$	520,56 \$

Protection de 100 000 \$				
Âge à l'établissement	Femme, non-fumeuse		Femme, fumeuse	
	T10	T75	T10	T75
30 ans	28,89 \$	59,13 \$	30,78 \$	90,54 \$
40 ans	46,71 \$	91,26 \$	75,69 \$	144,54 \$
50 ans	85,95 \$	135,18 \$	168,12 \$	255,33 \$
55 ans	130,23 \$	168,66 \$	253,53 \$	365,67 \$

T10 – Assurance temporaire 10 ans renouvelable jusqu'à 75 ans, transformable jusqu'à 65 ans

T75 – Assurance temporaire à prime uniforme jusqu'à 75 ans

Vous pouvez également aider vos clients à protéger leur programme de sécurité financière dans l'éventualité où un de leurs enfants tomberait gravement malade. Les parents pourraient ainsi s'absenter du travail pour rester auprès de leur enfant pendant sa convalescence.

Voici des exemples de prime mensuelle pour l'assurance **PrioritéVie – Enfant^{MC}** de la Canada-Vie :

Protection de 100 000 \$		
Âge à l'établissement	Garçon	Fille
0 an*	25,65 \$	25,11 \$
5 ans	22,59 \$	22,23 \$
10 ans	22,59 \$	22,23 \$
15 ans	23,67 \$	23,13 \$

*L'âge à l'établissement pour *PrioritéVie – Enfant* peut aller de 60 jours à 17 ans.

Si l'avenant Remboursement de la prime à l'expiration est ajouté, la prime admissible peut être remboursée à l'expiration de la police, lorsque l'enfant atteint l'âge de 25 ans. Le propriétaire de la police reçoit la prestation de remboursement de la prime et peut transformer la police pour enfant en une police d'assurance contre le risque de maladie grave pour adulte lorsque l'enfant atteint l'âge de 25 ans.

Exemples de prime basés sur les taux standards, comprenant les frais de police, figurant dans le logiciel d'illustrations *Agora Canada-Vie^{MC} 1.0, Zoom 13.0*.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos produits, consultez le RéseauRep de la Canada-Vie^{MC} (<http://repnet1.canadalife.com>) ou communiquez avec votre AGD ou le centre régional de commercialisation de la Canada-Vie le plus près de chez vous :

Colombie-Britannique.....1 800 663-0413
 Prairies1 888 578-8083
 Ontario1 877 594-1100
 Région de l'Est.....1 800 361-0860

Ensemble, on va plus loin^{MC}